



rénovation de la toiture du presbytère de Saint-Aquilin, 7 000 euros. Crédit photo : Aurélie Neumann

Plan de relance de la culture : 1,365 million d'euros pour 11 sites patrimoniaux de Dordogne

De Périgueux à Belvès en passant par Brantôme, la restauration de plusieurs édifices va bénéficier d'aides de l'État

Le patrimoine de la Dordogne va bénéficier de crédits de l'État dans le cadre du plan de relance de la culture. Une enveloppe de 1,365 million d'euros est répartie entre 11 sites patrimoniaux du département.

Voici la ventilation détaillée des fonds : valorisation du patrimoine gallo-romain de Périgueux, 150 000 euros ; rénovation de la toiture du presbytère de Saint-Aquilin, 7 000 euros ; restauration de l'intérieur de l'église de Grand-Brassac, 65 000 euros ; rénovation de l'église de

Festalemps, 59 000 euros ; réfection de la couverture en lauze du chœur de l'église de La Tour-Blanche, 36 000 euros ; réhabilitation de la tour de l'évêché à Sarlat, 373 000 euros ; réhabilitation de bâtiments historiques du centre bourg de Belvès, 552 000 euros ; réhabilitation de l'église de Jumilhac-le-Grand, 17 300 euros ; rénovation de la toiture de l'église de Cubjac, 29 900 euros ; restauration de l'église de Sainte-Croix-de-Mareuil, 34 400 euros ; travaux de valorisation du site de l'abbaye de Brantôme, 42 000 euros.